



**Lycée Camille Guérin**  
**POITIERS**  
<https://lyc-camilleguerin.fr/>

## **MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

**Etude, conception, fabrication et pose**

# **De SIGNALÉTIQUE**

## **Intérieure et Extérieure**

Dates de Publication : Jeudi 5 mai 2011

Date limite de remise des offres : Mardi 5 juillet 2011 – 17 h 00

Ouverture des plis : Vendredi 8 juillet 2011

Attribution du Marché : 11 juillet 2011

### **Pouvoir adjudicateur**

Le lycée Camille Guérin, représenté par Madame la Provisseure

Lycée Camille Guérin  
33, rue de la Gibauderie  
86000 POITIERS  
Tél. : 05.49.46.28.70  
Fax : 05.49.38.32.60

### **Personne à contacter**

Monique Brugiroux, Attachée d'Intendance  
Monique.Brugiroux@ac-poitiers.fr

## **1 – Procédure**

Procédure adaptée établie selon les dispositions de l'article 28 et 40 du Code des Marchés Publics

Offre Publiée :

- sur le site du Lycée Camille Guérin : [www.lycee-camille-guerin.fr](http://www.lycee-camille-guerin.fr)
- sur le site des Journées de l'Intendance : [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)
- dans le quotidien : La Nouvelle République

## **2- Objet :**

Etude d'implantation, conception, réalisation et pose d'une signalétique extérieure et intérieure pour le lycée Camille Guérin – Poitiers

## **3 – Durée :**

Le présent marché prend effet à compter de sa notification. La notification consiste en l'envoi du marché signé au vendeur par tout moyen permettant de donner une date certaine. La date de notification est la date de réception du marché par le vendeur.

## **4 - Documents régissant la consultation**

- Le présent règlement de consultation signé par le candidat en un seul original. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi ;
- Offre du candidat (selon modèle joint) comportant le descriptif détaillé du matériel, le prix proposé et valant acte d'engagement établi en un seul original, portant le cachet de l'entreprise et dûment signé et paraphé. L'original sera conservé par le lycée et fera seul foi.
- CCAG-FCS (non fourni, mais réputé connu de tous).

## **5 - Stipulations relatives à l'application des conditions générales de vente du bailleur**

Les conditions générales de vente figurant, le cas échéant sur les factures du vendeur, ne sont pas applicables au présent marché.

## **6 - Acomptes**

Il n'est pas versé d'avance au candidat retenu.

## **7 - Paiements**

### **7.1 Modalités de paiement**

L'achat de l'ensemble mobilier fait l'objet d'un paiement par virement administratif sur présentation de la facture.

### **7.2. Présentation de la facture**

La facture sera présentée à l'établissement preneur dans un délai maximum de 15 jours à compter de la pose du matériel.

Elle est établie en un original et une copie portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- les noms et adresse du bailleur ;
- le numéro de son compte bancaire ou postal ;
- le numéro et la date du marché ;
- la prestation et la période trimestrielle concernées ;
- le montant hors TVA ;
- le taux et le montant de la TVA ;
- le montant total TTC

### **7.3. Délai de paiement :**

La somme due en exécution du présent marché sera payée, après livraison et installation intégrale de la commande, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de toute demande de paiement.

### **7.4. Non respect des délais de paiement :**

Le défaut de paiement dans les délais fixés à l'article 14.3, fait courir de plein droit et sans autres formalités au bénéfice du bailleur des intérêts moratoires, calculés dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et le décret n° 2002-232 du 21 février 2002, modifié et "relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics".

Le taux des intérêts moratoires est égal à celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir.

## **8 – Assurance**

Dans le cadre de son activité, objet du présent marché, le vendeur atteste de sa couverture par la souscription d'une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée pour les dommages matériels et corporels.

Il s'engage, sur toute demande faite par l'établissement preneur par lettre recommandée avec avis de réception postal ou en cas de modification des conditions de sa police d'assurance, à communiquer une attestation de souscription de la police d'assurance en cours de validité.

A défaut de production dans un délai de 15 jours ouvrés (comptés à partir de la réception de la demande), le marché pourra être résilié, conformément à l'article 32.f du C.C.A.G./F.C.S.

## **9 – Attribution du Marché**

Le pouvoir adjudicateur peut, le cas échéant, après ouverture des plis et avant attribution du marché, engager une négociation avec les candidats ayant déposé une offre.

Le fournisseur sera retenu en fonction des critères suivants classés par ordre de priorité :

- Qualité de l'Etude proposée (Compréhension des objectifs – Aspect graphique, esthétique du projet et intégration architecturale) : 40 %
- Qualité et résistance des matériaux, Qualité de l'impression, engagement de réassort des produits proposés 30 %
- Coût des prestations 25 %
- Qualité du Service proposé (délai de livraison et d'installation) 5 %

## **10 – Finalisation du Marché**

Le prestataire retenu présentera son projet à une commission composée de représentants des personnels et usagers. Le projet sera susceptible d'évoluer en fonction des besoins. Il fera l'objet d'une validation par les services Education et Communication du Conseil Régional.

## **11 – Dérogation au C.C.A.G/F.C.S.**

Il est dérogé :

- à l'article 14 par l'article 10 du C.C.A.G

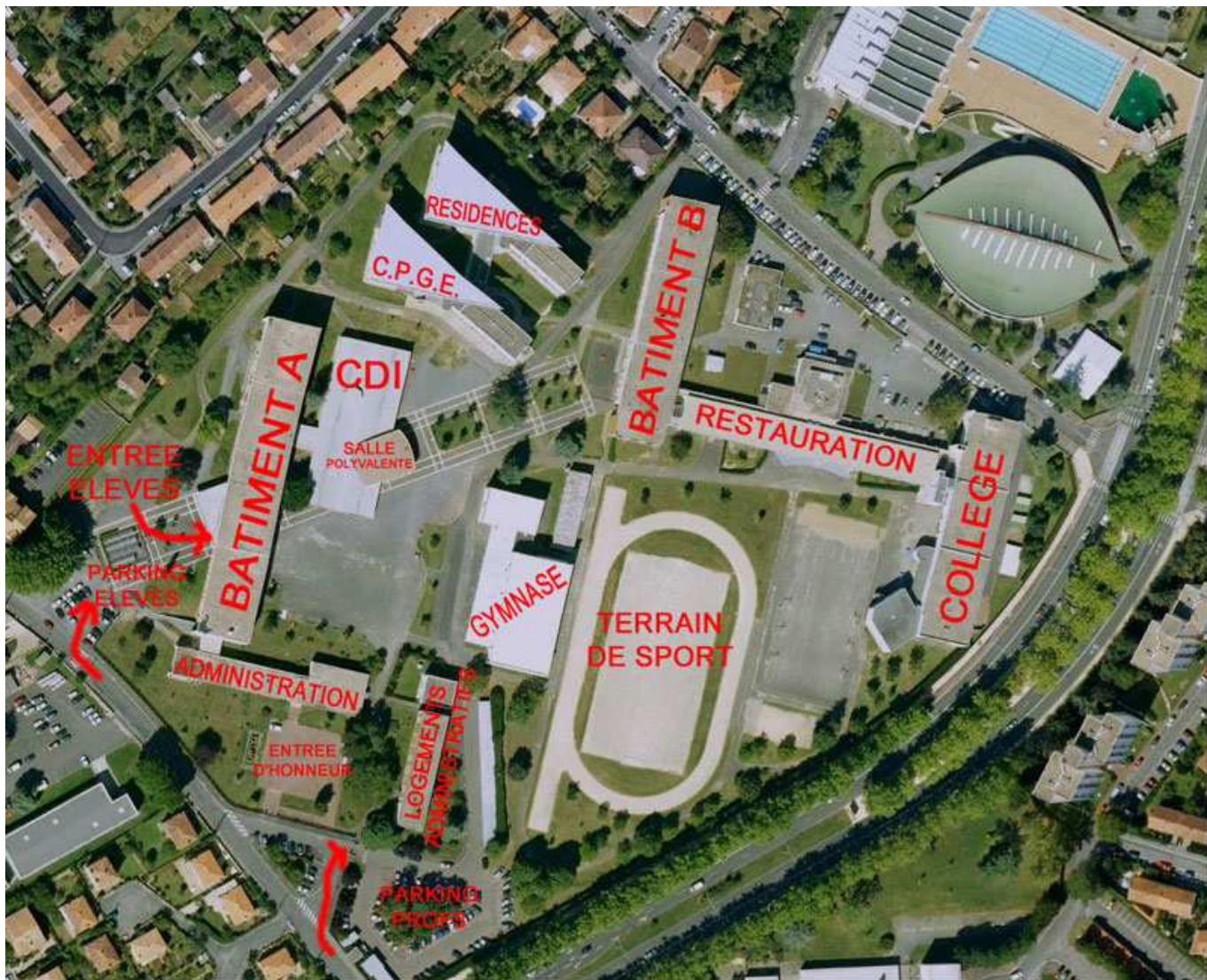
# CAHIER DES CHARGES



## A - Descriptif

Mise à disposition de plans et visites sur site possible.

- Etablissement scolaire s'étendant sur 7 hectares et composé de plusieurs bâtiments



➤ Besoins :

La problématique du lycée Camille Guérin est que le positionnement des bâtiments et des accès sur une superficie de 7 hectares ne permet pas une orientation des visiteurs de façon intuitive.

Le lycée Camille Guérin attend donc des prestataires une proposition précise pour le cheminement et l'orientation des usagers et une étude d'implantation de mobiliers répondant aux besoins de signalétique aussi bien extérieure qu'intérieure tels que Totems, plans de situation, panneaux d'orientation, d'identification, panneaux amovibles pour l'accueil de manifestations diverses...(liste non exhaustive).

Un mobilier de qualité supérieure est exigé garantissant pérennité, réassort et modularité. Il sera traité anti-graffitis, anti brûlures et non démontable. Le prestataire doit pouvoir garantir le scellement du mobilier extérieur (non démontable et anti-vol). La possibilité d'une écriture en relief (braille) est également souhaitée.

## **B – Détermination du Prix**

Les prix proposés dans l'offre devront être franco de port, comprenant et détaillant l'ensemble des charges frappant la prestation, y compris les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, la manutention, l'assurance et le transport jusqu'au lieu de livraison ainsi que l'installation du mobilier.

Les prix du marché sont établis hors T.V.A.

## **D- Présentation des offres :**

Une visite sur place est indispensable avant la remise de l'offre .Pour toute visite des lieux, contacter Mme BRUGIROUX au :05.49.46.28.70

Les opérateurs économiques complèteront le bordereau de prix et émargeront sur l'ensemble des pages du présent document.

Les candidats fourniront :

- une étude d'implantation
- le descriptif du mobilier
- le descriptif des techniques d'impression (préciser si possibilité impression en braille)
- les fiches techniques et de sécurité des produits
- un échantillon du mobilier proposé
- présentation assistée par ordinateur (diapositives type power-point)
- un devis détaillé par type de produit

Les candidats devront produire spontanément les attestations sur l'honneur suivantes :

- le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir ;
- le candidat a satisfait, à la date du 31/12/2010, à ses obligations fiscales et sociales ;
- le candidat n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.

Le dossier remis par les candidats sera transmis sous enveloppe cachetée portant la mention "PROJET SIGNALÉTIQUE".

# ACTE D'ENGAGEMENT

## A. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Lycée Camille GUERIN  
33, rue de la Gibauderie  
86000 POITIERS  
Tél. : 05.49.46.28.70  
Fax : 05.49.38.32.60

|   |   |
|---|---|
| Objet du marché   | <b>SIGNALETIQUE</b>   |
| Nom, prénom, qualité du signataire du marché :            | Mme la Provisseure  |
| Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire | Mr l'Agent Comptable<br>33, rue de la Gibauderie<br>86000 POITIERS<br>Tél. : 05.49.46.28.70<br>Fax : 05.49.38.32.60 |
| Courriel  | alain.peycli@ac-poitiers.fr   |

Le présent marché est passé en vertu de l'article 28 et 40 du Code des marchés publics.

## B. Engagement du candidat

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Nom, prénom et qualité du signataire |  |
| Adresse professionnelle              |  |
| Téléphone                            |  |

|  |  |
|--|--|
| Agissant au nom et pour le compte de                                 |  |
| Dont le siège social est à   |  |
| Immatriculée à l'INSEE sous le numéro                                |  |
| N° SIRET   |  |
| Code APE   |  |
| N° inscription RCS   |  |
| Téléphone  |  |
| Télécopie  |  |
| Adresse courrier électronique  |  |
| <b>Coordonnées bancaires (joindre obligatoirement un RIB ou RIP)</b> |  |



**Nom, prénom et qualité du signataire :**

- agissant pour mon propre compte
  
- agissant pour le compte de la société (*indiquer le nom, l'adresse*) :

Après avoir pris connaissance du cahier des charges concernant l'étude, la fabrication et la pose de signalétique extérieure et intérieure :

Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer le matériel demandé en tous points conformes à l'offre validée, et à exécuter les prestations demandées aux conditions et prix ci-dessous :

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Montant de l'offre hors TVA     |  |
| Taux de TVA / montant de la TVA |  |
| Montant TTC (1)                 |  |

|  |  |
|--|--|
| Délai de livraison, à compter de la commande |  |
|--|--|

**Joindre un descriptif détaillé**

**Responsable légal de l'entreprise :**

NOM :

Prénom :

Signature

**Cachet de l'entreprise**

Fait à :

Le :

# DECLARATION DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que les salariés sont recrutés régulièrement au regard du Code du Travail,
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP),
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande de l'établissement preneur. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est considérée comme nulle et non avenue.

Fait à :

Le :